

CARNAVAL 2019

INFORMATION AUX RIVERAINS ET COMMERCANTS

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, le Carnaval de Maiche se déroulera les 23 et 24 mars prochains, avec également la soirée du vendredi 22 mars consacrée à l'élection de « Miss Carnaval ». Des perturbations de circulation et de stationnement auront lieu pour le bon déroulement de cette manifestation.

RÉGLEMENTATION

VOIES INTERDITES AU STATIONNEMENT

DATES	RUES CONCERNEES
Du mardi 19 mars 2019 à 08h00 au mardi 26 mars 2019 à 18h00.	• 2 rue Sainte Anne place de stationnement côté droit • Rue général de Gaulle : une place devant le magasin « Encrier » (35 Rue Général de Gaulle) et une devant « l'Annexe » » 13 Rue Général de Gaulle) • Devant l'office du tourisme (stand et gradin) • 1 rue Mont Miroir
Du mercredi 20 mars 2019 à 07h00 au mardi 26 mars 2019 à 18h00	• Rue Montalembert entre les numéros 2 et 10 • Sur les parkings : Marpa, angle Société Générale et Communauté de Communes
Du mercredi 20 mars 2019 à partir de 07h00 au lundi 25 mars 2019 à 17h00	• Devant le numéro 25 de la rue Général de Gaulle
Du samedi 23 mars 2019 à 07h00 au dimanche 24 mars 2019 à minuit	• Rue Montalembert • Rue Général de Gaulle • Dix places de stationnement le long du mur longeant la Rue Petit Granvelle sur le parking de carrefour Market (places réservées pour les officiels) • Rue Mont Miroir • Rue Victor Hugo • Rue Sainte Anne
Du samedi 23 mars 2019 à 08h00 au dimanche 24 mars 2019 à minuit	• Avenue du Maréchal Leclerc • Rue Malseigne • Rue de l'Helvétie • Rue Pasteur • Rue de la Batheuse • Rue Ste Anne • Rue des Combes, à partir du carrefour des Combes jusqu'à la rue Pasteur • Rue de la gare • Rue de l'Europe • Rue du Mont • Rue de Saint Hippolyte • Chemin de la Rasse et Rue Petit Granvelle.

Du samedi 23 mars 2019 à 12h00 au dimanche 24 mars 2019 à 22h00	Le parking carrefour Market sera réservé aux exposants
Le samedi 23 mars 2019 de 07h00 à 04h00	La place de parking située devant le pârvis de l'Eglise sera réservée au bus chargé de faire la navette entre le site du Carnaval et diverses communes.
Le dimanche 24 mars 2019 de 07h00 à 20h00	Sur la partie haute du parking de l'Eglise (depuis l'angle de la rue Petit Granvelle jusqu'à l'intersection de la rue de la Batheuse)
Le dimanche 24 mars 2019 de 08h00 à 20h00	- Rue de l'Helvétie - Rue de la Batheuse

VOIES INTERDITES A LA CIRCULATION

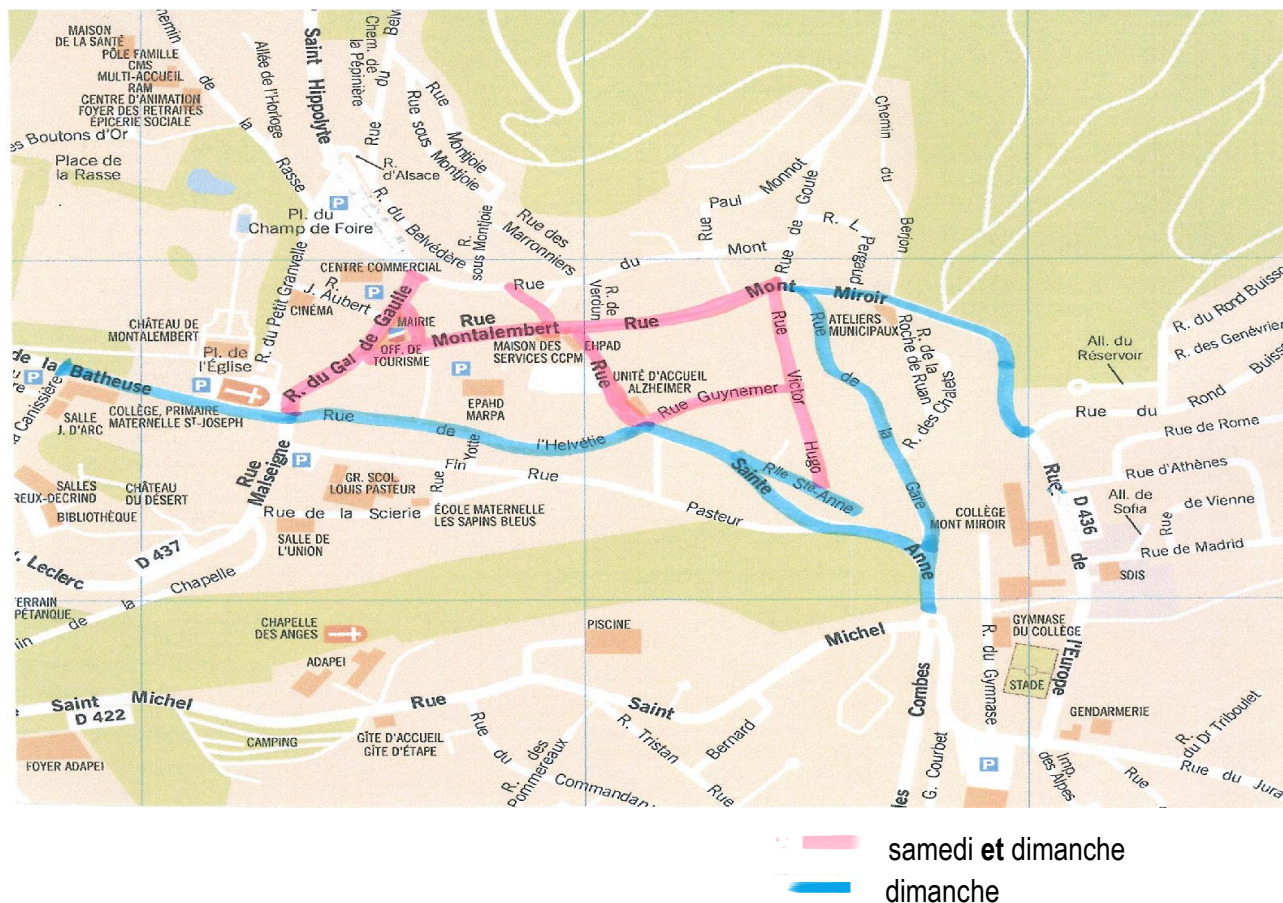
DATES	RUES CONCERNEES
Du mercredi 20 mars 2019 à 12h00 au lundi 25 mars 2019 à 18h00	Rue Montalembert entre les numéros 2 et 10
Du samedi 23 mars 2019 à 07h00 au dimanche 24 mars 2019 à minuit	- rue Général de Gaulle, - rue Montalembert - rue Belvédère (entre le garage Boibessot et le Magasin Terre et Cépage)
Du samedi 23 mars 2019 à 10h00 au dimanche 24 mars 2019 à minuit	- rue Mont Miroir (depuis le carrefour avec la rue de Goule) - rue Sainte Anne
Le samedi 23 mars 2019 à 13h00 à 19h00	- rue Victor Hugo - rue Guynemer
Le dimanche 24 mars 2019 de 10h00 à 20h00	- rue Helvétie - rue de la Batheuse - rue de la Gare - rue de l'Europe
Le dimanche 24 mars 2019 de 10h00 à 19h00	- rue Victor Hugo - rue Guynemer
Le dimanche 24 mars 2019 de 16h00 à 18h00	L'accès au carrefour de la rue Général de Gaulle avec la rue du Champ de Foire sera interdit depuis - Rue du Mont - rue Saint Hippolyte - rue Champ de Foire

Comptant sur votre compréhension, nous vous demandons de prendre toutes les mesures nécessaires afin de stationner vos véhicules en dehors des secteurs concernés, **les véhicules ne respectant pas ces interdictions seront verbalisés.**

Le Maire
Régis LIGIER



INTERDICTION DE CIRCULATION AU CENTRE-VILLE DE MAICHE



Un tarif préférentiel sera réservé uniquement aux riverains. Pour retirer ces bracelets, une permanence unique se tiendra en Mairie le **jeudi 21 mars de 17h30 à 19h00**. Veuillez-vous munir d'un justificatif de domicile ainsi que d'une carte d'identité.